

jeter un grand trouble dans le village; néanmoins, nous ne nous en serions pas aperçu si l'on ne nous avait fait part de suite de ce triste événement.

Le concert était annoncé pour huit heures. Dès sept heures les abords de la salle étaient encombrés par une foule compacte qui avait hâte d'entrer pour y choisir sa place. A l'ouverture des portes, chacun se précipita sur les bancs et la salle remplie, bon nombre de personnes restèrent dehors. Heureusement que l'extrême chaleur permettait que l'on tint les fenêtres ouvertes; de cette sorte, la déception fut moins grande pour ceux qui n'avaient pu prendre place dans l'enceinte.

Si le concert eut du succès, on doit l'attribuer à un excellent piano de Schultze & Ludolf sortant de la maison Laurent & Laforee, de Montréal. On peut admettre le talent des artistes qui coopèrent à cette séance, mais il faut reconnaître qu'un bon instrument les fait singulièrement valoir.

Le choix des morceaux était parfait et a pu satisfaire l'auditoire. Chaque ayant à cœur de remplir sa tâche, le concert marcha avec un ensemble remarquable.

Il ne nous appartient pas de nous juger; mais qu'il nous soit permis de dire que si cette soirée a si bien réussi, cela est dû à la charmante réception qu'on nous a faite ainsi qu'aux délicates attentions dont nous avons été l'objet durant notre séjour à Berthiers. Si les artistes aiment à faire le bien, recherchent l'occasion de participer à de bonnes œuvres, ils sont aussi très-sensibles à la bienveillance qu'on veut bien leur accorder, et, sous ce rapport, la société de Berthiers nous en a donnée une preuve irréfutable en nous offrant, le lendemain du concert, un magnifique picnic au manoir seigneurial. Une magnifique pelouse servait de table et de siège, et au milieu de la joie la plus vive, chacun fit honneur au repas improvisé.

Rien ne manqua à cette fête, pas même une charmante scène comique récitée par M. Jos. Boucher avec un esprit et un entrain merveilleux.

La journée se termina par le quadrille dansé dans les salons du manoir à la grande satisfaction des dames qui, pendant toute la fête, ornèrent le gazon, par leur présence, de mille fleurs plus charmantes et plus gracieuses que celles d'un parterre.

Nous avons assisté le dimanche 23 de ce mois à une magnifique cérémonie qui eut lieu à l'église des Récollets. M^{re} Bourget vint y faire la clôture du *Triduum*. Une foule compacte occupait l'enceinte et se faisait remarquer par un recueillement édifiant. Le R. P. Saché, recteur du collège Ste Marie, prononça un sermon plein d'intérêt à la suite duquel notre vénérable prélat officia avec pompe. La musique, pour cette circonstance, se fit remarquer par plusieurs morceaux, parmi lesquels nous admirâmes, un *O Salutaris*, de Himmel, délicieusement chanté par M. Carpentier. Cet amateur possède une charmante voix de ténor dont les accents sympathiques conviennent à merveille à la musique religieuse.

Le *Tantum ergo* composé par Berge, a été chanté par les montagnards canadiens et fort bien interprété sous la bonne direction de M. Benoit; ce morceau se vend chez M. M. Boucher & Mansau.

L'orgue fut touché par M. G. Smith, organiste de St Patrice.

Enfin, cette cérémonie fut remarquable en tous points et laissa une heureuse impression dans tous les cœurs de ceux qui vinrent y assister.

On nous dit que M. Dominique Ducharme est parti pour Paris (France) dans le but d'y suivre un cours d'étude musicale. Nous souhaitons à ce jeune pianiste un heureux voyage et nous ne doutons pas qu'il revienne avec une instruction solide et un véritable talent d'artiste.

Nous apprenons avec plaisir que l'Hon. Surintendant de l'Éducation et M. l'Abbé Verreau se proposent d'ajouter à la magnifique bibliothèque du Département de l'Instruction Publique un Musée Numismatique, qui contribuera beaucoup à aider et à faciliter aux élèves de cette Institution l'étude de l'histoire et de la chronologie.

Le Département de l'Instruction Publique nous a fait remettre, il y a quelques mois, les Rapports du Surintendant de l'Éducation pour le Bas-Canada, depuis 1851 jusqu'en 1861 inclusivement. Nous regrettons d'avoir commis un oubli involontaire en n'accusant pas de suite réception

de cet aimable don. Qu'on veuille bien recevoir, à ce sujet, nos excuses et nos remerciements.

HONNÊTE HOMME ET HOMME D'HONNEUR.

L'honnête homme et l'homme d'honneur sont-ils la même chose? C'est une des nombreuses questions qui s'agitèrent, dans le cours du dernier siècle, au sein de l'Académie de Caen. Le père André, qui faisait partie de cette académie, nous a laissé, dans un de ses discours, un résumé de la discussion intéressante qu'elle souleva. Nous en tirons l'extrait suivant, dont les pensées nous semblent bonnes à méditer.

« La sincérité dans ses paroles, la fidélité au secret et à ses promesses, la droiture, l'équité, la bonne foi, la probité dans toute sa conduite, la constance dans ses amitiés, une reconnaissance déclarée pour ses bienfaiteurs, une âme au-dessus de l'intérêt sordide, un peu de vivacité sur tout ce qui peut blesser la réputation, et assez de courage pour la défendre par les voies permises: voilà, si je ne me trompe, toutes les vertus que renferme l'idée d'homme d'honneur; mais à nous en tenir toujours aux notions reçues, il faut avouer qu'il y a des vices, et des vices même assez considérables, qui sont compatibles avec ces vertus: on peut être brusque, chagrin, emporté, dur dans ses manières, âpre sur ses droits, présomptueux, fanfaron, pédant, etc.

» Venons à l'honnête homme. L'honnête homme est essentiellement homme d'honneur, mais un homme d'honneur qui exclut tous les vices dont nous venons de parler. Il ne peut être ni brusque, ni chagrin, ni emporté, ni âpre sur ses droits, ni outré dans ses maximes, ni extrême en rien. La modération en tout est le fond intime de son caractère. Maître de lui-même, il est ferme sans être dur, franc sans être grossier, droit sans être inflexible, courageux sans être ni fanfaron, ni téméraire, ni présomptueux. Le bon sens et le bon cœur, la religion et la conscience, l'honnêteté des mœurs et des manières, entrent dans sa définition. Vertueux sans avoir besoin de théâtre, il n'en représente que mieux quand il y monte. Soumis aux lois divines et humaines, doux, modeste, facile dans la société, amateur de l'ordre, observateur des bienséances, plein d'égards pour tout le monde; bon maître, bon parent, bon ami, bon citoyen, mais sans enfermer ni son estime dans sa patrie, ni ses affections dans sa famille ou dans son corps, ni toute sa bienveillance dans ses amitiés, qui ont toujours pour un bon cœur des bornes trop étroites: en un mot, il est profondément homme, et nul homme sur la terre ne lui est indifférent ni étranger. »

LA NUIT.

Sur la pente des monts les brises apaisées
Inclinent au sommeil les arbres onduleux;
L'oiseau silencieux s'endort dans les rosées,
Et l'étoile a doré l'écume des flots bleus.

Au contour des ravins, sur les hauteurs sauvages,
Une molle vapeur efface les chemins;
La lune, tristement, baigne les noirs feuillages,
L'oreille n'entend plus les murmures humains.

Mais sur le sable, au loin, chante la mer divine,
Et des hautes forêts gémit la grande voix,
Et l'air sonore, aux cieux que la nuit illumine,
Porte le chant des mers et le soupir des bois.

Montez, saintes rumeurs, paroles surhumaines,
Entretien lent et doux de la terre et du ciel,
Montez, et demandez aux étoiles seraines
S'il est, pour les atteindre, un chemin éternel.

O mers, ô bois songeurs, voix pieuses du monde,
Vous m'avez répondu durant mes jours mauvais;
Vous avez apaisé ma tristesse inféconde,
Et dans mon cœur, aussi, vous chantez à jamais.